



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 16 novembre 2023 - Délibération n° 2023-086

BUDGET "VILLE" 2023

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 2

L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 10 novembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	25
Votants	23
Vote	
Pour	23
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Delphine Penot.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie Massicot.

Rapport de Louis Le Coz.

Afin d'enregistrer l'ensemble des écritures comptables requises sur l'exercice 2023, une décision budgétaire modificative doit ajuster les crédits du budget "Ville".

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

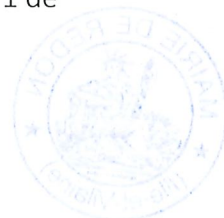
Vu la délibération du 6 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023,

Vu la délibération du 22 juin 2023 adoptant la décision budgétaire modificative n° 1 de l'exercice 2023,

Vu la présentation en Commission Finances du 23 octobre 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,



À L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision budgétaire modificative n° 2 du budget "Ville" de l'exercice 2023 telle que présentée en annexe et qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	+ 20 370 €	
65	Autres charges de gestion courante	+ 5 190 €	
023	Virement à la section d'investissement	- 40 560 €	
73	Impôts et taxes		- 15 000 €
Total section de fonctionnement		- 15 000 €	- 15 000 €

Section d'investissement

Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
13	Subventions d'investissement		+ 5 560 €
20	Immobilisations incorporelles	- 10 000 €	
21	Immobilisations corporelles	- 10 000 €	
23	Immobilisations en cours	- 15 000 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		- 40 560 €
Total section d'investissement		- 35 000 €	- 35 000 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon

La Secrétaire de séance,
Sylvie Massicot
Conseillère Municipale



Mis en ligne le **22 NOV. 2023**

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total chapitre
011	614 - Charges locatives de copropriété Réduction du crédit pour les appels de fonds de la copropriété J Prado	DFIN-ATPE	- 2 945,00 €	20 370,00 €
	6156 - Maintenance			
	6218 -Remboursement - Autre personnel Extérieur Remboursement par la Ville au CCAS de 50% de la charge salariale d'une agent mise à disposition pour l'accompagnement socio-professionnel des agents du Chantier d'insertion St-Conwoïon	DFIN-INSE	21 315,00 €	
	62268 - Honoraires Honoraires avocats conseil et assistance juridiques - convention 1er/10 /23 au 31/12/2024 - enveloppe provisionnelle 2023	DMG-SGAL	2 000,00 €	
65	657362 - Subventions de fonctionnement au CCAS Réduction de la subvention d'équilibre - rappel sur le voté au BP = 435 000 € en moins : écritures sur remboursement du personnel mis à disposition de l'accompagnement socio-professionnel du chantier d'insertion = - 21 315€ en plus : complément pour assurer le paiement des charges de personnel en 012 du CCAS (effet revalorisation des agents: point indice et reclassement des plus basses rémunérations, assujettissement FNAL à 0,5% au lieu de 0,1%) = + 20 000 € soit un nouveau montant à verser de 435 000 - 1 315 = 433 685 €	DFIN-CCAS	- 1 315,00 €	5 190,00 €
	65748 - Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé - associations et OGEC OGEC St-Michel - subvention complémentaire pour réduction des tarifs de cantines	DFIN-PRIV	1 605,00 €	
	OGEC Notre-Dame - subvention complémentaire pour réduction des tarifs de cantines	DFIN-PRIV	800,00 €	
	65568 - autres contributions au GFP de rattachement (Redon Agglomération) Classes musicales dans les écoles	DSE-ASE	6 000,00 €	
	6541 - Créances admises en non-valeur Etats 2023 transmis par le Comptable = 5210,92€. BP 2023 inscription de 1000 €. Besoin complément de 4210,92€ (par virement de crédit du c/6542)			
	6542 - Créances éteintes Etats 2023 transmis par le Comptable = 4 569,45€. BP 2023 inscription de 10681 €. Possibilité de réduction 6 111,55€	DFIN-DETT	- 1 900,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	DFIN-FISC	- 40 560,00 €	- 40 560,00 €
Total dépenses de fonctionnement				- 15 000,00 €

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total chapitre
73	73141 - Taxe locale sur la consommation finale d'électricité Réduction de crédits suite à notification 2023 de la part accise (hors rembst directs par fournisseurs sur 4ème trim 2022 et 1er trim 2023 pour régularisation)	DFIN-FISC	- 25 500,00 €	- 15 000,00 €
	73174 - Taxe locale sur la publicité extérieure Complément facturé 2023 suite travail de refonte avec cabinet Go pub Conseils	DEVF-FISC	10 500,00 €	
Total recettes de fonctionnement				- 15 000,00 €

- €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Compte / Objet	codes imputation Gest-Service	Montant	Total chapitre
20	2031 - Etudes Retrait de crédits - étude concertation Place Duchesse Anne	BETD-VCV	- 10 000,00 €	- 10 000,00 €
21	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers Mise en place d'un portail au garage (crédits du BP utilisés pour service insertion suite à vandalisme)	BETD-MECA	15 000,00 €	- 10 000,00 €
	21828 - Matériel Roulant Retrait de l'acquisition d'un mini-bus en occasion pour le service enfance-jeunesse <i>Inscrit au BP 25000 € - à revoir en 2024</i>	DSE-MENF	- 25 000,00 €	
23	2313 - Constructions Réaffectation de crédits - changement du portail du CTM vers portail Insertion	BETD-ASSO	- 15 000,00 €	- 15 000,00 €
Total dépenses d'investissement				- 35 000,00 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Compte / Objet	Montant	Total chapitre
13	1345- Amendes de police Notification 2023 =61 059€. Inscrit au BP 55 495€.	DFIN-FISC	5 560,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- 40 560,00 €	- 40 560,00 €
Total recettes d'investissement			- 35 000,00 €